

SOUTIEN DE LA FCCQ À LA FUSION DES BOURSES DE MONTREAL ET DE TORONTO

Montréal, le 27 mars 2008 – Invitée à comparaître ce matin devant l’Autorité des marchés financiers dans le cadre de la consultation publique relative au projet de regroupement de la Bourse de Montréal et de TSX, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a apporté son appui au projet de fusion.

Selon la FCCQ, ce regroupement permettra de consolider la position de Montréal comme plaque tournante de la négociation des produits dérivés, d’assurer la pérennité de ces activités et de dynamiser le secteur financier québécois.

Les engagements fournis par le Groupe TSX à la direction de la Bourse de Montréal et à l’AMF semblent garantir que la Bourse de Montréal demeurera la bourse nationale canadienne de négociation de tous les instruments dérivés et produits connexes. Ces engagements répondent ainsi à une préoccupation capitale pour la FCCQ et ses membres, soit que Montréal demeure une place financière forte et que le Québec soit un centre d’expertise de calibre mondial en matière de négociation de produits dérivés.

Toutefois, afin d’éviter toute ambiguïté et d’assurer le développement à long terme des activités de la Bourse de Montréal, la FCCQ est d’avis que certains des engagements fournis par le Groupe TSX devraient être précisés et que l’AMF devrait en faire une condition à sa décision. Nous croyons également qu’il serait prudent que ces engagements soient pris à la fois envers l’AMF et le gouvernement du Québec afin d’assurer leur pérennité advenant la création d’une commission unique nationale des valeurs mobilières.

Comme plusieurs, la FCCQ est d’avis que la Bourse de Montréal est l’une des institutions phares du secteur financier québécois. La pérennité de ses activités est cruciale pour soutenir à long terme l’essor du secteur financier au Québec. L’expertise développée par la Bourse de Montréal au chapitre des produits dérivés fait de la ville une place financière de premier rang tant au Canada que dans le monde.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l’économie et sur l’ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d’affaires et d’entreprises au Québec, la FCCQ est l’ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d’affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Stéphanie Lincourt
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : 514 844-9571, poste 3240
Cell. : 514 467-7220